



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

motos

Question écrite n° 10601

Texte de la question

M. Pierre-André Wiltzer appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les dangers que courent et que font courir aux autres usagers de la route les motards et motocyclistes qui se faufilent entre les véhicules lorsque la circulation est ralentie, voire bloquée. Considérant que cette pratique a plus particulièrement tendance à se généraliser sur les grands axes dans et aux abords des agglomérations du fait du développement des activités de courses et de livraison rapide, il lui demande de bien vouloir mettre à l'étude une campagne de sensibilisation du public aux risques que présente « le slalom des deux-roues » et de dégager parallèlement des moyens de répression de ces comportements.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a pu constater que la campagne du ministère concernant la sécurité routière conduite entre le 7 et le 16 mars 1998 a été orientée sur le comportement des usagers. Cette campagne radio s'est bien sûr adressée plus particulièrement aux jeunes en utilisant comme supports les stations leader des 14-25 ans. Les jeunes, qu'ils soient piétons, cyclistes, motocyclistes, motards ou automobilistes, sont en effet les principales victimes de l'accidentologie. Quatre-vingt-cinq pour cent de la population a été atteinte, en moyenne, onze fois par les messages. L'impact de cette campagne fait l'objet d'une évaluation, conformément aux règles de l'art, de manière à ce que ces enseignements bénéficient à la préparation des prochaines campagnes de communication qui sont actuellement en cours de conception. Il est exact que le développement rapide des activités de course et de livraison rapide, à Paris et dans plusieurs grandes agglomérations françaises, profession encore peu organisée, pose des problèmes importants de sécurité. C'est pourquoi le ministre a récemment demandé à ses services de procéder à un examen très attentif de cette situation. Il a confié à M. Gérard Sylvestre une mission d'inspection générale visant à mettre à plat les problèmes et à formuler des propositions pour remédier aux dysfonctionnements constatés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-André Wiltzer](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10601

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 1998, page 987

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3442